



**Extrait du
Procès Verbal de l'Assemblée générale
du 11 février 2011
de
CHATELLERAULT-KAYA
Jumelage Coopération**

Association CHATELLERAULT-KAYA Jumelage Coopération
2 rue de Verdun – 86100 CHATELLERAULT
Récépissé : W861000887 – SIRET : 523 609 246 00013

Présents : 16 adhérents et 6 pouvoirs ce qui donne un total de 22 votants.

Le président ouvre la séance en présentant les excuses des représentants de la municipalité, du Conseil Général, du Conseil Régional et des organismes bailleurs de fonds (SIVEER, SOREGIES).

Bilan financier année 2010 : présenté par la trésorière

Les avoirs au 1^{er} janvier 2010 sont de 41 876.86 euros et au 31 décembre de 48 090.86 euros soit un résultat positif de 6 214 euros (voir annexe 1).

Notre projet est un plan triennal. Nous en sommes à la première année de mise en place. Notre trésorerie nous permettra de continuer les projets même si les subventions ne nous sont versées qu'en fin d'année.

Deux comptes sont présentés à l'assemblée :

1) Selon le plan comptable (en annexe 1)

Les charges s'élèvent à 21 344.80 euros et les produits à 30 657.30 euros d'où un solde positif de 6 214 euros.

2) Les charges : (voir annexe 2)

Selon les actions développées :

- **Sur Châtellerault : 2.292 €**

. Participation à plusieurs animations.

- **A Kaya : 21 344.80 €**

. Les actions sur projets compris dans le plan triennal (en accord avec les collectivités territoriales, (MAEE et Mairie)). Celles-ci se présentent en une avance au Comité Local de Jumelage de Kaya de 16 000 € et des frais afférents aux 2 missions effectuées en 2010.

- **Frais de gestion courante : 806.49 euros**

3) Les produits : (voir annexe 2)

. Ventes artisanats Burkinabè, adhésions, dons et intérêts (3 032.30 €)

. Subventions reçues des collectivités territoriales et administration (18 100 €)
et privées (6 375 €).

La répartition des actions engagées (annexe 3) présente :

. Le budget total prévu pour 3 ans : 51 000 €

. Le budget prévu 2010 (11 500 €) et réalisé 2010 (13 130 €) et (14 280 € engagé 2009, réalisé en 2010).

. Le budget prévisionnel 2011 (18 000 €) et 2012 (21 500€).

Le vérificateur aux comptes, Philippe Faulcon, assure que les comptes sont réguliers et sincères et donne quitus.

Vote du bilan financier : Adopté à l'unanimité

Le secrétaire revient sur les activités de l'année écoulée.

Le début de l'année a vu la rédaction du **plan triennal**, dès novembre 2009 une mission de suivi à Kaya avait exposé les principes de ce plan. Une mission en avril a permis de découvrir le village choisi par la municipalité et de définir les priorités des habitants de ce village (Gantodogo).

Actions concrètes :

A Kaya :

Réparation de quatre pompes avec la réaffectation des crédits engagés et remboursés de l'année précédente (forages négatifs).

La mission de novembre, compte-tenu des différents courriers et entretiens, a, dès son retour, envoyé les sommes nécessaires à l'achat d'une motopompe et des intrants pour commencer une saison de maraîchage (0,25 ha) et à la réparation du boulis.

Parallèlement une subvention a été accordée à l'A.S.E. V. pour l'achat de matériel de sensibilisation concernant la prévention du sida.

Une autre subvention a été envoyée à l'association « Passaté » destinée à la formation des potières.

Nous avons également envoyé les fonds nécessaires pour que l'AJADD puisse devenir autonome en devenant une entreprise pouvant présenter un dossier lors des appels d'offre.

Au nord :

A l'initiative du maire de Banfora et Conseil Général nous avons participé à « Terriatolow » le festival des amis, cela à Couhé du 24 au 26 juin. Avec les élus Burkinabè et Français nous avons pris connaissance du décret Burkinabè concernant le rôle et la composition des comités de jumelage du Burkina.

La délégation kayalaise composée de Mahama Belemviré, maire et d'Abdoukarim Ouédraogo, membre du comité de Jumelage et fonctionnaire à la Direction Régionale de l'agriculture à Kaya, a été reçue conjointement par la municipalité et CKJC.

Les réunions ont été fructueuses notamment en ce qui concerne la nécessaire implication de la population du village de Gantodogo.

Nous avons également participé à la journée de l'eau, une exposition dans le hall de la mairie, à la fête de Centre Social d'Ozon, en y invitant la troupe Koom Bala.

Après le festival de Couhé nous avons accueilli les troupes de Banfora et de Kindi pour un concert salle de l'Ancien Musée (à cause des intempéries)

A la demande d'un professeur du lycée agricole de Thuré nous sommes allés parler de Kaya et du Burkina (le club Afrique du lycée allait au Burkina en février). Nous avons été invités à la séance de restitution de ce voyage et la délégation kayalaise a été reçue par le proviseur en juillet.

Comme chaque année nous avons participé au marché de Noël organisé par Amnesty International.

Des contacts ont été pris pour créer un site internet.

Ce rapport a été approuvé à l'unanimité
Rapport moral présenté par le Président :

Rappel

En 2009, il a été signé une convention entre la mairie de Châtellerault et CKJC dans laquelle il est stipulé que la mairie s'occupera plus spécifiquement de la ville sensus stricto de Kaya et que l'activité de l'association sera plus tournée vers les villages ; sans que bien entendu il n'y ait une césure nette entre les différentes activités.

Toujours en 2009, lors d'une visite à Kaya, il a été proposé à Monsieur le Maire de faire un plan de développement sur un village, choisi par lui, et donc de concentrer les moyens sur ce village; ceci parce que d'une part le MAEE (Ministère Français des Affaires Etrangères et Européennes) proposait un plan triennal de financement de projets auxquels nous avons l'intention de participer et que d'autre part, il nous semblait que l'on soutenait beaucoup de projets burkinabè de façon assez dispersées, ce qui nous amenait à saupoudrer les moyens financiers disponibles et que de ce fait il y avait moins de visibilité et peut-être moins d'efficacité dans le suivi de notre action.

Déroulement des opérations

Fin 2009 - début 2010, nous nous sommes concentrés sur le projet de plan triennal en respectant le suivi administratif, à savoir : pour le ministère, le demandeur est la mairie de Châtellerault et non CKJC. Nous avons eu beaucoup de réunions dans le bureau du Chargé des Relations Internationales de la mairie pour la saisie de notre rédaction.

A ce moment, nous ne connaissons pas le nom du village choisi par le maire de Kaya et encore moins ses caractéristiques, ce qui fait que le plan de développement a été très théorique et bâti sur le schéma suivant: il faut de l'eau, puis de la nourriture puis avec un excès de ressources alimentaires commercialisées générer un flux financier permettant d'éviter un exode rural, le tout a été accompagné d'un business plan montrant qu'il peut y avoir une rentabilité et que si tout se déroule comme prévu, il est possible moyennant certaines conditions de fixer la population dans le village et que cela serve d'exemple au développement d'autres villages ruraux de la commune de Kaya si un système de micro crédit prend le relais.

Au moment du dépôt du dossier, le 15 février 2010, nous avons eu le nom du village choisi par la municipalité de Kaya : Gantodogo.

Une mission exploratoire est allée à Kaya au cours du mois d'avril et a ramené des informations de terrain ainsi qu'une monographie du village.

Le dossier a suivi son parcours administratif, il a été envoyé à l'Ambassade de France à Ouagadougou, en est revenu avec un avis favorable, et le MAEE a averti la mairie de Châtellerault fin juin - début juillet qu'il retenait ce projet.

L'été a été consacré à adapter le plan de développement en fonction de la monographie et des informations de terrain recueillies et des sommes d'argent mobilisables.

Une mission est allée en octobre avec comme objectifs :

- D'expliquer aux autorités (Ambassade de France, Mairie de Kaya, Ministère de l'Agriculture, Comité Local de Jumelage) ce qui pourrait être réalisé au cours de la période 2010-2012.

Réunion à l'ambassade de France



Réunion à la mairie de Kaya



- Que les villageois de Gantodogo s'approprient le projet de développement

Echange de cadeaux



Plan d'irrigation



- Qu'à la fin de notre séjour on ait un début de réalisation concrète

Parcelle d'oignons



Perspectives

Pour 2011, la voie est toute tracée : poursuite stricte du plan triennal. Pour ce faire une délégation partira en mars à la fin de la récolte des spéculations maraîchères pour :

- voir avec le Comité de Gestion mis en place lors de la mission d'octobre 2010 les problèmes rencontrés,

- augmenter les surfaces en cultures sèches, dans une proportion raisonnable, comme il en a été décidé en octobre dernier.

Un cahier des charges, type check list sera rempli à cet effet.

Une deuxième délégation ira à Gantodogo au cours du deuxième semestre 2011, à la fin des cultures sèches, toujours pour identifier et essayer de résoudre avec le Comité de Gestion les problèmes financiers rencontrés et mettre en place en vraie grandeur les cultures maraîchères pour la prochaine campagne (la réparation de la réserve d'eau ayant débutée).

Brèche dans la diguette du boulis



Début de réparation de la diguette



Parallèlement à cela les activités qui constituent le bruit de fond de notre action, telles que participation financière au JEDES, continueront.

Rapport adopté à l'unanimité.

Elections au C.A.

Trois nouveaux candidats se présentent: Yves Colin, Brigitte Duranceau, Jean-Yves Duranceau. Ils sont élus à l'unanimité.

L'assemblée générale s'est terminée autour d'un buffet partiellement burkinabè

Suite à cette assemblée générale une réunion du C.A a eu lieu le mercredi 16 février.

Présidence : un seul candidat, vote à bulletin secret : **Patrick Lucas** est élu par 9 voix pour et un bulletin blanc

Vice-présidence : une seule candidate **Michelle Giraudeau** élue à l'unanimité à main levée

Trésorière : une seule candidate : **Josette Goyaud** élue à l'unanimité à main levée

Trésorière adjointe : une seule candidate, **Véronique Butruille**, élue à l'unanimité à main levée

Secrétaire : deux candidats : Jacques Simonnet, secrétaire sortant et Michelle Giraudeau, vote à bulletins secrets : Jacques Simonnet 5 voix, Michelle Giraudeau 4 voix, un bulletin blanc

Le bureau est donc le suivant :

| | |
|------------------------------|----------------------------|
| Président : | Patrick Lucas |
| Vice-présidente : | Michelle Giraudeau |
| Trésorière : | Josette Goyaud |
| Trésorière adjointe : | Véronique Butruille |
| Secrétaire : | Jacques Simonnet |
| Secrétaire-adjointe : | Michelle Giraudeau |

| Rééligibles en 2012 | Rééligibles en 2013 | Rééligibles en 2014 |
|---------------------|---------------------|---------------------|
| Giraudeau Michelle | Butruille Véronique | Colin Yves |
| Goyaud Josette | Hennebicq Martine | Duranceau Brigitte |
| Simonnet Jacques | Lucas Anne Marie | Duranceau Jean Yves |
| Simonnet Gisèle | Lucas Patrick | |

Châtelleraut, le 7 mars 2011

Le secrétaire
Jacques SIMONNET

Le Président
Patrick LUCAS

PJ : 3 tableaux financiers (consultables à l'association)